

SECTION EQUIDÉS

(chevaux, ânes, camélidés)



Rejoignez-nous !



POURQUOI ADHÉRER ?

QUI PEUT ADHÉRER ?

- Tout propriétaire d'équidés identifiés.
- Quel que soit le nombre d'animaux détenus et leurs âges.



AIDE À LA VACCINATION

- Remboursement une fois / an (sur envoi de factures au GDS03) :
- 8€50 par vaccin GT
- ou
- 12€ par vaccin GT/Rhino

Accès à l'information via nos newsletters et à la formation collective

CONDITIONS D'ADHÉSION

- Tout détenteur cotise pour tous les équidés pour lesquels il est propriétaire.
- Adhésion valable par année civile.



Prise en charge partielle des analyses métrite contagieuse (base tarif Eurofins) :

1/an/animal
soit 12€/animal

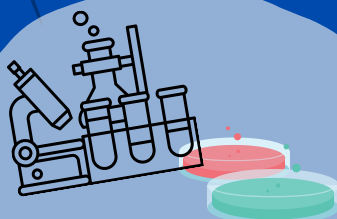


TARIF

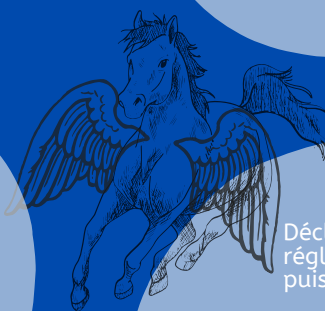
40 € HT / détenteur

+

8 € HT / équidé



TARIFS PRÉFÉRENTIELS AU LABORATOIRE D'ANALYSES DÉPARTEMENTAL EUROFINS (POUR LE RESTE DES ANALYSES) (-5% SUR LES TARIFS)



MUTUALISATION DES FRAIS D'ÉQUARRISSAGE

Déclarez sa mort via ANGEE, réglez les frais d'équarrissage, puis transmettez votre justificatif.

Adhésion la 1ère année
Reste à charge de l'éleveur

Adhésion la 2ème année
Reste à charge de l'éleveur

Adhésion la 3ème année
Reste à charge de l'éleveur

Forfait TTC Base

Cheval de selle	230 €
Poney	115 €
Âne	115 €
Trait	301 €
moins de 1 ans	35 €
1 ans à 2 ans	94 €
mort née	35 €

40%

20%

0%

